

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 21 août 2025 à 19 h au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Jean-Philippe Mercier, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

William Lagrange, représentant de Saint-René

Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Léon Drouin, représentant de Lac Poulin

Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière

Denis Gosselin, représentant de Notre-Dame-des-Pins

Jean Dallaire, représentant de Saint-Philibert

Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Louis Bilodeau, représentant de Saint-Martin

Claude Goulet, représentant de Saint-Évariste-de-Forsyth

Pierre Grondines, représentant de Saint-Zacharie

Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO: 5985-25

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère

APPUYÉ par Monsieur Jean Dallaire

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants :

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5986-25

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 19 JUIN 2025**

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet

APPUYÉ par Monsieur Michel Breton

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 19 juin 2025 soit accepté tel que rédigé.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

-

- Les autorisations de dépenses en date du 21 août 2025;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours des mois de juin et juillet 2025;
- Le tonnage des matières récupérées (bacs bleus) au cours des mois de juin et juillet 2025, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;

RÉSOLUTION NO: 5987-25

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : Juillet : C/P : 836 859.88\$, salaires : 61 509.40\$, pour un montant total de : 898 369.28\$ et Août : C/P : 600 150.96\$, salaires : 78 010.59\$, pour un montant total de : 678 161.55\$

ADOPTÉE

Messieurs Marc-Antoine Poulin vice-président de la Régie et membre du comité budget et Eric Maheux directeur général de la Régie présentent le projet de Règlement 71-25 - budget 2026.

RÉSOLUTION NO : 5988-25

COLLECTE DE FEUILLES MORTES 2025 ET ARBRES DE NOËL 2026

IL EST PROPOSÉ par Monsieur William Lagrange
APPUYÉ par Monsieur Léon Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier à préparer les collectes de feuilles mortes pour l'automne 2025 et d'arbres de Noël pour l'hiver 2026, comme par les années passées.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5989-25

APPEL D'OFFRE PUBLIC ET/OU SUR INVITATION POUR 2026

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Jean-Philippe Mercier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à aller en appel d’offre public et/ou sur invitation, pour différents services et/ou fournitures nécessaires à la Régie au cours de l’année 2026, tels que : essence, diesel, granulats, location de machineries, etc.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5990-25

ACHAT CAMIONNETTE

- CONSIDÉRANT que la camionnette est à changer;
- CONSIDÉRANT qu’une soumission a été demandée à 3 concessionnaires;
- CONSIDÉRANT que la Régie a reçu les soumissions suivantes;
- | | |
|----------|-------------|
| GM | 66 979.00\$ |
| Ford | 63 382.84\$ |
| Kennebec | 70 804.42\$ |
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet
APPUYÉ par Monsieur Louis Bilodeau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l’offre déposée par Ford pour l’achat de la camionnette.

RÉSOLUTION NO: 5991-25

EMBAUCHE DE MESSIEURS ALAIN ET DEREK POISSON

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil entérine la décision prise par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie, Monsieur Éric Maheux, à l’effet d’embaucher monsieur Alain Poisson à titre de journalier, et ce, rétroactivement au 03 juin 2025 et monsieur Derek à titre d’étudiant et ce, rétroactivement au 14 juillet 2025.

QUE le salaire payé à messieurs Poisson est conforme à la Politique de travail des employés de la Régie.

ADOPTÉE

Messieurs Jean-Pierre Fortier président de la Régie et Eric Maheux directeur général de la Régie parlent d'éthique et de confidentialité suite à un événement survenu plus tôt cette année (soumission travaux écocentre extérieur)

Messieurs Fortier et Maheux font également un suivi concernant le dossier TRIOM phase II.

Monsieur Maheux, revient sur l'incendie qui a eu lieu au LET.

Les membres de ce conseil sont informés de l'embauche d'une nouvelle préposée à la balance, Mme Nancy Rodrigue et d'un nouveau chargé de projet, M. Francois Lapointe.

Leurs embauches seront officialisées dans 3 mois par résolution.

RÉSOLUTION NO: 5992-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 19h50.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JEAN-PIERRE FORTIER

ERIC MAHEUX